

Du nouveau sur la couronne ducal bretonne: le témoignage des tombeaux

L'étude de la sculpture funéraire de la seconde moitié du XIV^e siècle (1) peut contribuer à renouveler l'histoire politique du duché. L'examen des tombeaux montre notamment que la Guerre de Succession ne se mène pas seulement sur les champs de bataille et ne s'arrête pas à Auray. L'art est politiquement engagé et nous fournit jusqu'à l'aube du XV^e siècle des images des partisans de chaque camp. Au sommet, également, entre les Blois-Penthièvre et les Montfort, une lutte idéologique se superpose au conflit armé et le prolonge, remettant en cause la nature du pouvoir ducal breton, immuable depuis Pierre Mauclerc. A Saint-Gildas-de-Rhuys, dans l'ancienne église abbatiale, un tombeau en granit présente ce changement politique (pl. I).

Le gisant, dressé contre le mur du déambulatoire du chœur, figure selon l'épithaphe une fille du duc Jean IV, Jeanne de Bretagne, morte le 7 décembre 1388. L'inscription est la suivante: CI GIST: JHE: FILLE: DE: J: DUC: DE: B: (et) DE: JHE: DE: NAV(arre): (qui): (mou)RIT: A: LA: NAT(ivité): NRE: DAE: EN: LAN: MIL: CCC: IIII: VINGT (: VIII) (2). Sa tête est surmontée d'une couronne que supportent d'une main les deux anges qui l'encadrent.

Relevant du mécénat de Jean IV (3), ce monument est déjà loin d'être anodin. Cependant, sa véritable portée politique tient autant aux relations qui peuvent exister entre sa commande et la succession ducal qu'à la signification de la couronne comme moyen d'expression d'un nouveau pouvoir ducal.

(1) Ces quelques réflexions sont extraites d'une thèse de 3^e cycle d'histoire de l'art consacrée aux tombeaux à représentation situés en Haute-Bretagne et exécutés aux XIV^e et XV^e siècles. Ce travail de recherche était dirigé par M. André Mussat et la soutenance a eu lieu en novembre 1981. Les 400 documents photographiques et un exemplaire dactylographié ont été déposés à l'Institut armoricain à Rennes.

(2) Louis Rosenzweig, «Excursion archéologique à Saint-Gildas-de-Rhuys», *Bull. de la Soc. Polym. du Morbihan*, 1871, p. 127-132. Nous avons vérifié sur place cette inscription: les lacunes, dues à la dégradation de la dalle, sont complétées dans notre texte par des minuscules entre parenthèses.

(3) Voir le jugement porté par Michaël Jones sur le mécénat de Jean IV dans les domaines du manuscrit, de la peinture et de la tapisserie: «Les finances de Jean IV, duc de Bretagne, 1364-1399», *Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéologie de Bretagne*, LII, 1972-1974, p. 49.



Pl. I: Tableau de Jeanne de Bretagne, fille aînée du duc Jean IV,
morte en 1388
(Eglise paroissiale de Saint-Gildas-de-Rhuys)

I — «L'héritière de la duché»

La véritable personnalité de la gisante se découvre en cherchant les motifs pour lesquels un surcroît d'importance a été accordé à ce bambin.

— *Le caractère profane de la couronne*

Une telle démarche conduit à interpréter d'abord la présence de la couronne au-dessus de sa tête. Il est plausible d'y voir l'attribut que tout élu reçoit à son entrée au Paradis, mais au nom de «la polyvalence médiévale de l'image» (4) de lui supposer aussi un sens profane qui crée l'intérêt même de l'œuvre. Cette hypothèse s'accorde en effet avec ce qu'on peut observer sur d'autres tombeaux. Le premier exemple et le plus convaincant est une plate-tombe située à Sainte-Bénigne de Dijon et sur laquelle est figuré le prince Wladislas (5), prétendant à la couronne royale polonaise, mort en 1389, peu de temps après Jeanne de Bretagne. Le second appartient à la paroi du monument funéraire de Louis de France, le fils aîné de saint Louis, «dont rien n'indiquerait le destin auquel il était promis si, sur le petit côté du soubassement situé aux pieds, un ange descendant du ciel ne tendait au-dessus de la civière la couronne royale à laquelle sa naissance lui donnait droit» (6). Le troisième concerne Charles de France, fils aîné de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, mort en 1386 à l'âge de trois mois. Sur son tombeau de cuivre (7), l'enfant porte dans ses mains la couronne royale qu'il détient en vertu de son droit d'aînesse. Une autre prérogative est celle du couronnement: sur leurs tombeaux, les archevêques de Mayence Von Eppstein et Von Aspelt, respectivement décédés en 1241 et 1320, tiennent une couronne pour proclamer leurs droits au sacre des rois et empereurs d'Allemagne, des droits souvent bafoués, écrit Panofsky (8). Enfin, pour en revenir au tombeau de Saint-Gildas-de-

(4) Galienne Francastel, *Le droit au trône. Un problème de prééminence dans l'art chrétien d'Occident du IV^e au XII^e siècle*, Klincksieck, 1973, p. 219.

(5) Abbé L. Chomton, *Histoire de l'église Sainte Bénigne de Dijon*, Dijon: Jobard, 1900, p. 229 et 235. — F.A. Greenhill, *Incised effigial slabs...* Londres: Faber and Faber, 1976, I, p. 192-193 et II, pl. 101 a. — Joseph Guibert, *Les dessins d'archéologie de Roger de Gaignières*, Paris: Impr. de Catala frères, 1912-1913, série I: tombeaux, n° 552.

(6) Alain Erlande-Brandenburg, dans: *Gisants et tombeaux de la basilique de Saint-Denis*, Paris: Impr. Ed. Dauer, 1975, p. 14. Le dessin du tombeau, d'après Gaignières, est reproduit par Pierre Pradel, «Un relief provenant du tombeau des chairs du roi Philippe III au Musée de Narbonne», *Revue archéologique*, 1964, p. 42.

(7) Le P. Bernard de Montfaucon, *Les monuments de la monarchie française...*, Paris: J.M. Gandouin et P.F. Giffart, 1729-1733, III, p. 180, ill.

(8) Erwin Panofsky, *Tomb sculpture...* New-York: Abrams, 1964, p. 55 et pl. 213-214.

Rhuys, le choix des anges comme supports rentre dans le cadre des nouvelles mentalités de la fin du XIV^e siècle qui leur confèrent des fonctions qu'ils n'avaient pas précédemment : ils deviennent musiciens mais aussi porte-écu, porte-heaume, porte-bannière et enfin porte-couronne.

De son côté, la tradition monastique vient confirmer pleinement le caractère profane de la couronne. En 1636, Dubuisson-Aubenay, le célèbre voyageur et érudit, rapporte ainsi les propos que ses hôtes lui tinrent lors de son passage : « Ils disent que c'est Jeanne, héritière de la duché » (9). Le témoignage est d'autant plus convaincant qu'il ne s'appuie pas sur l'épithaphe du tombeau où ce titre n'est pas mentionné et qu'il va à l'encontre de ce qu'Argentré écrit en 1588 dans son « Histoire de Bretagne » (10) en considérant la défunte comme la troisième fille de Jean IV.

— *Un contexte politique précis*

Autre élément d'intérêt, l'existence éphémère de Jeanne de Bretagne s'inscrit dans une crise politique aiguë entre les Penthièvre et les Montfort qui a pour fondement principal la question de la succession de Jean IV. En 1365, le traité de Guérande (11), l'avait, semble-t-il, minutieusement réglée. Les deux clauses essentielles peuvent être résumées ainsi : si le duc n'a pas d'héritier mâle, le duché viendra aux fils de Charles de Blois, Jean et Guy de Penthièvre. En aucun cas, le duché ne se transmettra par les femmes, tant qu'il y aura des héritiers mâles de l'un ou de l'autre côté. En fait, ces conditions sont loin de résoudre une situation politique incertaine qui se manifeste vite dans chaque camp par une impasse. Du côté montfortiste d'abord : de ses deux premiers mariages conclus en 1355 et 1366, le duc Jean IV n'a aucun enfant. En 1385, il exprime ainsi sa hantise au roi de France : « Moy et tous mes amis avons très grand désire de mariage qui soit à celle que ge puisse avoir lignée et en ce tous mes subgiz me ont escorte et requis par maintes foiz. Et on l'on parlle de plusieurs dont les unes sont si jeunes que bonnement ne serait la lignée pour elles si brièvement tromper, comme mes amis et soubgiz le désirent » (12). Chez les Penthièvre, les

(9) *Itinéraire de Bretagne en 1636*, éd. par Léon Maître et Paul de Berthou, Nantes : Soc. des Bibliophiles bretons, 1898, I, p. 169.

(10) Bertrand d'Argentré, *L'Histoire de Bretagne, des roys, ducs, comtes et princes d'icelle...* Paris : J. du Puys, 1588, p. 546.

(11) Dom Pierre-Hyacinthe Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne...*, Paris : Ch. Osmont, 1742-1746, 3 vol., I, col. 1592-1593.

(12) Michaël Jones, *Ducal Brittany 1364-1399...*, Oxford : Oxford Univ. Press., 1970, p. 99, n. 3.

deux héritiers possibles sont prisonniers en Angleterre depuis 1353 et l'un des deux, le cadet, mourra même Outre-Manche en 1385.

Le statu-quo qui définit cette situation dure pendant vingt ans et se trouve brusquement rompu en 1386 par deux initiatives. Le Pape Clément VII, ami des Penthièvre et de la dynastie angevine, accorde la dispense nécessaire à un projet de mariage entre Jean de Penthièvre et la fille du connétable Olivier de Clisson: on a donc bon espoir, déjà, de libérer le Comte de Penthièvre des prisons anglaises. D'autre part, le 11 septembre de la même année, Jean IV célèbre son troisième mariage avec Jeanne de Navarre. Le camp montfortiste commence alors à vivre dans l'attente d'un héritier: «Que Dieu veuille, écrit le chroniqueur de la cour de Jean IV, lui accorder un héritier mâle dont la carrière soit longue et heureuse afin que de nouvelles guerres soient épargnées à la Bretagne» (13).

La crise qui éclate en 1387-1388 est consécutive à la déception procurée dans l'entourage ducal par la naissance d'une fille, Jeanne de Bretagne, et à l'irritation que cause le bon déroulement des négociations menées en Angleterre par l'autre camp pour libérer l'héritier en titre de Jean IV. La riposte ducale est immédiate. Un guet-apens est organisé à Vannes contre Olivier de Clisson: pour recouvrer sa liberté, ce dernier doit s'engager à renoncer à la libération de Jean de Penthièvre et au projet de mariage de sa fille avec le captif. Il n'en fait rien. Le 19 novembre 1387, le comte est libre, après trente-quatre ans de détention; le 20 janvier 1388, à Moncontour, a lieu le mariage tant redouté par les Montfort.

La fin de la crise est marquée par la naissance, à la fin de 1388, du premier fils de Jean IV. Plus tard, au traité de Tours (14), en 1391, Jean de Penthièvre renoncera à toutes ses prétentions à la succession de Bretagne. La présence d'une telle couronne au-dessus de la tête de la fille aînée de Jean IV est d'autant plus remarquable que la crise de succession a connu un dénouement rapide et que la vie de la défunte a été très brève.

C'est poser le problème des intentions de Jean IV à propos de sa succession. Ses violations du traité de Guérande sont précoces. Dès 1365, le duc accepte du Prince Noir, son beau-frère, une promesse d'aide «contre tous enfants, nez et à naître» (15). Autre exemple: la sœur du duc s'allie avant 1385 avec un seigneur anglais, Raoul Bas-

(13) Paul de Berthou, «La Chronique de Saint-Brieuc», *Ass. bret.*, 1900, p. 64.

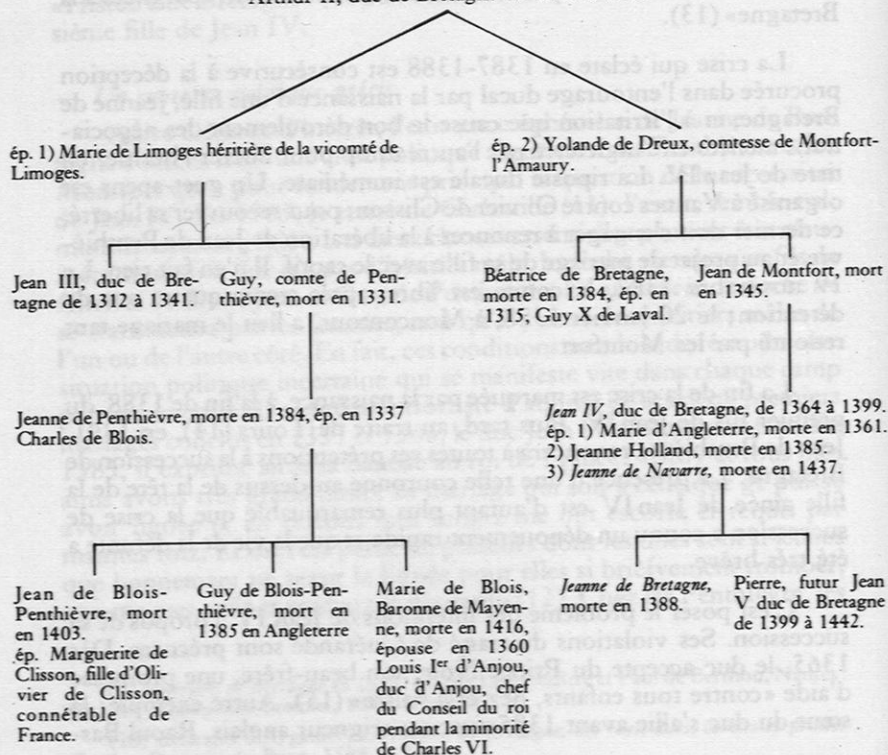
(14) Dom Pierre-Hyacinthe Morice, *Preuves... op. cit.*, II, col. 582.

(15) Michaël Jones, *op. cit.*, p. 45, n. 4.

set (16), au lieu d'épouser Jean de Penthièvre. Enfin, bien loin de faciliter la libération de ce dernier, Jean IV s'y est opposé farouchement. Maintenant, en 1388, la commande du tombeau révèle au grand jour la ligne directrice de la politique ducale : écarter à tout prix les Penthièvre du trône, ne rien leur céder et faire de sa fille aînée l'héritière du duché, contrairement à l'article essentiel du traité de Guérande. Puis, quand son premier enfant est sur le point de mourir, en août 1388, il conclut un accord secret avec son neveu, le roi d'Angleterre Richard II : il lui abandonnera le duché de Bretagne s'il meurt sans avoir de fils (17).

Tableau généalogique

Arthur II, duc de Bretagne de 1305 à 1312



(16) Ce personnage est cité dans le testament de Jean IV en 1385 pub. par Dom Pierre-Hyacinthe Morice, *Preuves...*, op. cit., II, col. 497.

(17) Michaël Jones, op. cit., p. 110 et 212-213.

L'analyse du tombeau de Saint-Gildas-de-Rhuys et les récentes recherches historiques de Michaël Jones (18) conduisent à souligner l'événement majeur que constitue dans l'histoire bretonne de la fin du XIV^e siècle la crise de 1388 par l'importance de son enjeu, son intensité dramatique et le caractère radical des solutions montfortistes.

II — La couronne de Charles de Blois

S'il s'agit de l'héritière du duché, on a aussi devant soi la représentation de la couronne ducale bretonne. C'est le deuxième élément d'intérêt du tombeau. L'insigne n'est plus le simple cercle de tête porté par les ducs du début du XIV^e siècle (19) qui faisaient allégeance au monarque parisien. Une telle couronne, nettement fleuronée, caractérise une souveraineté royale: elle est portée par exemple par les rois d'Angleterre et de France. C'est souligner le caractère insolite de sa présence et de son usage en Bretagne dont il faut rechercher les origines.

— La politique blésiste

Dans ce but, il est indispensable de se rappeler les conditions de l'arrivée de Charles de Blois en Bretagne. Ce prince capétien était le fils du comte de Blois. Fort de l'Arrêt de Conflans, il vient revendiquer le pouvoir au nom du roi de France mais le fait d'être né hors du duché et d'arriver en quelque sorte à l'impromptu le dessert. Comment va-t-il s'y prendre pour affirmer son bon droit contre les Montfort et pour être assimilé par les Bretons comme l'un des leurs?

Les monnaies qu'il a fait frapper sont autant de documents étonnants qui éclairent sur ses véritables intentions politiques, sur son désir de donner du duc de Bretagne une nouvelle image. La pièce qui doit attirer en premier lieu l'attention est le royal d'or qui imite celui de Jean II le Bon apparu en 1358. Un spécimen (pl. II) a été publié par Bigot (20) qui donne la description de la face principale: «RARL:

(18) Michaël Jones, «The ransom of Jean de Bretagne, count of Penthièvre: an aspect of english foreign policy 1386-1388», *Bull. of the Institute of historical research*, vol. XLV, mai 1972, p. 7-26.

(19) Dom Pierre-Hyacinthe Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris: Impr. Delaguette, 1750-1751, I, p. 228: dessin du tombeau d'Arthur II; p. 244: dessin du tombeau du duc Jean III.

(20) Alexis Bigot, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris: Rollin, 1857, pl. XV, n° 1. Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale conserve deux pièces de ce type: Monnaies féodales, n° 689 et 689¹.



Pl. II: Figuration de Charles de Blois sur un royal d'or
(Paris, B.N., Cabinet des Médailles, Monnaies féodales,
n° 689)

DEI: GRA: BRITONU: DUX. Sous un dais gothique, le duc est debout, la couronne en tête, revêtu du manteau ducal agrafé par une étoile d'or à cinq rais, insigne de l'Ordre de l'Etoile fondé par le roi Jean II, tenant de la main droite le sceptre, la gauche placée sur la poitrine». D'autres monnaies, en grand nombre, portent une couronne fleuronnée et la même formule: «duc par la grâce de Dieu». Cette panoplie royale est intentionnelle quand on sait le souci que cet ascète et tertiaire de saint Dominique avait, par exemple, de s'habiller avec

des vêtements de soie ou des manteaux d'or doublés de fourrure. « Il est mal seyant pour un prince, disait-il à un de ses domestiques, de s'habiller pauvrement comme les Frères Mineurs » (21). L'emploi de l'or, du sceptre, de la couronne fleuronnée et de la titulature royale constituent une innovation qui n'a pu se concrétiser qu'en raison de l'affaiblissement circonstanciel du pouvoir royal parisien.

Les fondements de cette politique apparaissent à travers les témoignages contenus dans le Procès de canonisation (22) du rival de Jean IV. La découverte de la souveraineté bretonne par le neveu du roi de France est l'aboutissement logique d'une politique qui lui est personnelle. Il a le culte des morts. De passage à Dinan, il visite les tombeaux de cette ville. A Guingamp, il fait couvrir les sépultures de ses beaux-parents d'un drap d'or. Il sait surtout honorer les figures les plus prestigieuses du passé breton que le peuple considérait comme des saints. Pour abriter les ossements d'Yves Hélori, déjà canonisé, il fait faire des reliquaires. Il transforme en collégiale la chapelle construite à Nantes à la mémoire des Enfants nantais, Saint Donatien et Saint Rogatien, considérés comme issus de la Maison de Bretagne. Au couvent des Cordeliers de Guingamp, il fit faire des fresques historiques où le souci de la filiation est étonnant. Il était en effet agenouillé avec les armes de Bretagne et « les insignes de la dignité ducale » devant les images des Saints de Bretagne « issus du sang des anciens roys, ducs et comtes de ce pays » (23). En l'honneur des deux personnages du Haut Moyen Age qu'il affectionne, saint Salomon et saint Judicaël (24), il fonde une chapelle dans la cathédrale de Rennes, le lieu du couronnement ducale. Fait essentiel : parce qu'il se déclare le descendant de ces potentats qui avaient le titre de roi, il s'attribue la couronne fleuronnée qu'ils ne portaient pas. Ainsi l'idée que Charles de Blois se fait de la souveraineté bretonne tranche sur celle de ses prédécesseurs qui ne fondaient leur pouvoir sur aucune justification historique. Il adapte à la situation bretonne le concept capétien de la continuité, c'est-à-dire l'idée de glorifier ses prédécesseurs par le mécénat, si bien exprimé par les tombeaux de Saint-Denis.

(21) Pierre Derrien, *Le Procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, les mentalités et le sentiment religieux en Bretagne, Maine et Anjou au XIV^e siècle*, Mémoire de maîtrise dactylogr., juin 1971 : Univ. de Haute-Bretagne, Institut de sciences historiques et politiques, ff. 71 et 107.

(22) Fr. Antoine de Sérent, *Monuments du Procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne (1320-1364)*, Saint-Brieuc : Impr. René Prudhomme, 1921, p. 68, 22^e témoin.

(23) Le P. Albert Le Grand, *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, annotées par A.-M. Thomas et J.-M. Abgrall, Quimper : J. Salaun ; Rennes : Impr. Vatar, 1901, p. 460.

(24) Le premier régna sur la Bretagne de 857 à 874, le second de 877 à 888.

Charles de Blois n'aurait pas réussi aussi bien son insertion bretonne s'il n'était apparu, en face d'un Jean IV agressif, impérieux et impulsif, comme un mystique. Là aussi, l'exemple est capétien et d'autant plus notable qu'il se situe dans sa propre famille. Deux souverains, Saint Louis et Saint Louis de Toulouse, donnent cette image du prince dévot dont les actions se situent au carrefour de la piété et de la politique, entretenant la confusion entre le sacré et le profane. Le second (25) était le grand'oncle maternel de Charles de Blois; il devint héritier du royaume de Naples mais y renonça peu après en faveur de son frère Robert pour se faire franciscain et être sacré évêque de Toulouse. Un des plus fameux tableaux de Simone Martini, peint en 1317, représente la transmission du pouvoir: le saint assis sur un trône, tient l'insigne de souveraineté au-dessus de la tête de son frère agenouillé, pendant qu'il est lui-même couronné par deux anges. Au couvent des Cordeliers de Guingamp, Charles de Blois éleva un autel à celui que le parti guelfe, en Italie, considérait comme son protecteur et le garant de son bon droit. On perçoit mieux à présent les raisons pour lesquelles Charles de Blois s'approprie aussi la figure de Saint Yves, connu pour son intégrité et son sens de la justice. S'il met tant d'efforts pour se faire le propagandiste de son culte auprès des foules, c'est qu'il escompte en mêlant les deux causes, la sienne et celle du thaumaturge, des résultats tangibles: quelle popularité n'obtient-on pas en étant le partisan zélé du défenseur de la veuve, du pauvre et de l'orphelin, c'est-à-dire du juste? La méthode employée pour utiliser à ses fins les anciens monarques et les saints bretons et, d'une façon générale, les champions de la justice et de la bonne cause révèle son adresse politique: déjà assimilé comme un de ses compatriotes par le Pape limousin Innocent VI (26), il devient breton à part entière.

— *Le culte du saint et du souverain*

La double image de saint et de souverain que Charles de Blois s'était efforcé de présenter pendant sa vie va être exploitée après sa mort par les Penthièvre.

Pendant la décennie 1370-1380, les circonstances leur sont favorables, en raison des appuis qu'ils se sont ménagés: l'alliance avec la Maison d'Anjou en 1360, concrétisée par le mariage de Louis 1^{er} d'Anjou et de la fille de Charles de Blois, Marie, et aussi le ralliement en

(25) Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 460. — Emile Bertaux, «Les Saint Louis dans l'art italien», *Revue des Deux-Mondes*, 158, 1900, p. 630-632. — John White, *Art and architecture in Italy, 1250 to 1400*, Penguin books, 1966, p. 234-235.

(26) Henri Denifle, *La Guerre de Cent Ans et la désolation des églises, monastères et hôpitaux en France*, réédition: Bruxelles, 1965, I, pp. 292-293.

1367 d'Olivier de Clisson qui abandonne la cause montfortiste. C'est également en 1373 que Jean IV s'embarque pour l'Angleterre: il y restera jusqu'en 1379. Malgré la continuité de l'occupation anglaise dans certains secteurs du duché, les Penthièvre-Clisson ont le champ libre et vont mettre à profit la carence du pouvoir ducal: pour consolider d'abord le réseau de leurs forteresses qui du pays nantais à Lamballe «prend en écharpe le duché» (27); pour accélérer aussi la canonisation de leur prince défunt: l'enquête préalable sur la vie et les miracles de Charles de Blois se déroule, fait extraordinaire, en dehors du duché breton, à l'abri des yeux et des oreilles montfortistes et anglaises et les témoins ne se gênent pas pour présenter Jean IV comme un iconoclaste (28). En 1375, l'aboutissement de la procédure de canonisation et sa proclamation précipitée, réalisée «in extremis» par le Pape pressé de partir pour Rome et de quitter Avignon, ont été l'objet d'un marchandage peu reluisant entre Louis 1^{er} d'Anjou et Grégoire XI (29). La validité du culte une fois établie, de nouvelles images du saint s'ajoutent à celles qu'on voyait déjà dans les fiefs de sa fille ou de sa veuve: à Saint-Julien d'Angers et dans l'église des Frères Prêcheurs de cette ville, dans la chapelle Saint-Léonard de Mayenne (30) et surtout à Guingamp sur le tombeau de Roland de Coëtgourheden (31).

Cette œuvre a été malheureusement mutilée par les révolutionnaires et restaurée à deux reprises. Le reconnaissance des parties ancienne s'avère donc délicate. Le travail de restauration n'a pourtant consisté le plus souvent qu'en une reconstitution assez fidèle des parties détruites. L'état des deux scènes qui nous intéressent plus particulièrement le confirme. Sur la paroi du fond de la labbe, la Vierge est intacte mais l'Enfant a été totalement refait selon les anciennes normes: sa reproduction reste conforme à la copie d'origine qui existe sur le tombeau voisin de Pierre Morelli. L'authenticité du priant n'est certaine que pour ses jambes et ses pieds. Le présentateur n'a pas été

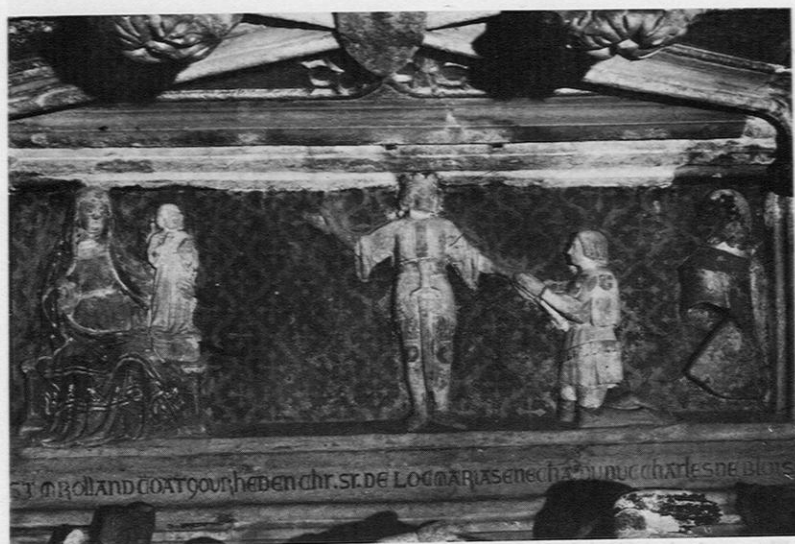
(27) André Mussat, «Naissance et épanouissement d'un art», dans: *Histoire de la Bretagne*, pub. sous la dir. de J. Delumeau, Toulouse: Privat, 1969, p. 231.

(28) Cardinal Alfred Baudrillart, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, IX, 1937, p. 226: sur le célèbre épisode qui se passa au couvent des Cordeliers de Dinan, le 2 février 1368. Sur ordre de Jean IV, un portrait peint de Charles de Blois fut recouvert d'un badigeon. Le surlendemain, des gouttes de sang glissaient de l'image brutalement cachée.

(29) Mme Maurice Denis-Boulet, «La canonisation de Charles de Blois (1376)», *Revue d'histoire de l'Eglise*, 1942, p. 217-224; 1952, p. 192-194.

(30) Madeleine Pré, «Les peintures de la chapelle Saint-Léonard à Mayenne (XIV^e siècle)», *La province du Maine*, 3^e série, 7, 1967, p. 62-71, ill.

(31) Vicomte Henri Frotier de La Messelière, *Recueil comprenant la filiation et les alliances composant les LXIV quartiers généalogiques des enfants du Comte Frotier de la Messelière...*, Rennes: Impr. Edoneur, 1904, II, p. 1012: dessin du tombeau.



Pl. III: Tombeau de Roland de Coëtourgueden, conservé dans l'église Notre-Dame de Guingamp.

- a) Vue d'ensemble de la paroi du fond, à l'intérieur de la labbe
b) Tête du présentateur

(Cliché Dagorn - Inventaire général « Bretagne »)

plus épargné bien qu'il ait conservé ses avant-bras, ses mains et ses pieds garnis de solerets. La tête actuelle (pl. III), peut être ancienne si on se réfère au précieux témoignage de Roparz (32) qui décrit le



Pl. IV : Tombeau de Roland de Coëtghourheden, conservé dans l'église Notre-Dame de Guingamp
a) Vue d'ensemble de la paroi orientale, à l'intérieur de la labbe

(32) Sigismond Ropartz, *Guingamp, Etudes pour servir à l'histoire du Tiers état en Bretagne*, 2^e éd., Saint-Brieuc: Prud'homme, 1859, I, p. 284-285.



b) Tête de l'homme d'armes.

(Cliché Dagorn - Inventaire général « Bretagne »)

tombeau en 1859, au lendemain de sa découverte. « La figure qui présente le défunt à Notre-Dame, dans le bas-relief du fond, toute mutilée qu'elle est, laisse facilement deviner un personnage en costume noble et militaire et même, si je ne me trompe, un personnage couronné ». Pour savoir ce que l'érudite guingampais entend par l'expres-

sion « personnage couronné » il faut se reporter au signalement de l'homme d'armes qui orne la paroi orientale de l'intérieur de la labbe: « Petite figurine, parfaitement intacte, qui représente un guerrier, la tête ceinte d'une couronne ducale » (pl. IV). Cet insigne de souveraineté est, comme à Saint-Gildas-de-Rhuys, distinctement fleuroné.

L'identification du présentateur dépend de l'interprétation de la scène du fond de la labbe. Ses relations avec le priant débordent du cadre religieux: dans la position respective des mains, il est assez aisé de deviner le geste de l'hommage-lige. Théoriquement, le vassal est agenouillé et met ses deux mains dans celles de son suzerain; mais les exigences techniques de la scène religieuse expliquent ici l'absence de la main droite de ce dernier, occupée à introduire le défunt. Cet intercesseur ne peut être le saint patron du défunt: l'épée qui est plaquée contre ses jambes semble devoir être une adjonction du restaurateur qui a emprunté ce thème au gisant; il apparaît plus fondé de discerner ici la glorification de Charles de Blois, une fois de plus associée à travers les honneurs rendus à son serviteur à celle de la justice.

III — La captation des idées du vaincu d'Auray

En face, dans l'autre camp, il ne suffit pas d'avoir été confirmé dans son bon droit par la victoire d'Auray.

— *Les manifestations montfortistes antérieures au tombeau de Saint-Gildas-de-Rhuys*

Les principales initiatives montfortistes ont d'abord trait à l'usage des insignes et de la titulature royale. A Rennes, au couvent des Dominicains, l'ordre politiquement antithétique de celui des Cordeliers, Jean IV se fait représenter avec « la couronne en reste » (33) dans un des vitraux de l'église. A Saint-Julien-de-Vouvantes, c'est peut-être lui qui figure également dans un vitrail, en costume militaire de la fin du XIV^e siècle et portant la couronne fleuronée (34). Celle-ci décore le tombeau de Saint-Gildas-de-Rhuys comme elle timbre les monnaies d'or émises par Jean IV qui laissent voir la titulature empruntée à Charles de Blois et au roi de France (35).

(33) Le P. Albert Le Grand, *op. cit.*, p. 375, n. 1.

(34) Marquis de Balby de Vernon, « Aperçu historique sur l'ancienne église de Saint-Julien-de-Vouvantes », *Bull. de la Soc. archéologique de Nantes et de la Loire-Inf.*, XXIX, 1890, p. 120, ill.

(35) Alexis Bigot, *op. cit.*, p. 173-174: *Dei gratia dux Britanniae*.

Les mêmes justifications historiques que Charles de Blois sont avancées avec une certaine insistance pour affirmer son pouvoir monarchique, notamment dans un important mémoire qui est adressé en 1384 au roi de France (36) : « Vous plaise scavoir le païs de Bretagne... anciennement et naguerrres estoit appelé Royaume gouverné par Roys, comme le furent le roy Gicquel, le roi Salomon et autres leurs successeurs qui l'ont gouverné en gouvernement royal... Que il apparaît clairement le païs de Bretagne avoir esté et être royal tenu et gardé et encore est le duc de Bretagne en possession des droits royaux... ». Le souci de la filiation s'affirme avec autant de netteté dans l'enregistrement en 1393 (37) d'un mandement ducal dans les comptes de trésorier général de Bretagne : « Aux gens du chappitre de Vennes (ce) que Mons(eigneur) leur a orden. pour enchâsser partie des reliques de Saint Salomon et de Saint Gicquel, jadis roys de Bretagne, prédécesseurs de Mons(eigneur)... 20 marcs d'argent ». A Saint-Gildas-de-Rhuys, cette volonté de continuité s'étend à tout le passé breton, récent et ancien. Le tombeau de Jeanne de Bretagne est en effet situé dans un monastère qui aurait été élevé par le célèbre roi cornouaillais Gradlon (470-505) (38), illustré par la présence des reliques du roi Judicaël et des saints celtes (39) et conservant de surcroît les gisants des enfants du duc Jean 1^{er}.

— *Les défis du duc Jean IV*

La captation opérée par Jean IV lui sert à lutter contre le roi de France et les princes du royaume et à asseoir son autorité dans le duché.

La définition de la souveraineté blésiste était limitée; au contraire, l'entreprise montfortiste vise à défier le pouvoir royal parisien, à répondre à la malencontreuse tentative de confiscation de 1378. La surenchère entretenue à Paris, après la réception du mémoire de 1384 sur les droits royaux du duc, affirmant que « le roi est empereur en son royaume » (40), n'y est pas non plus étrangère. Le jeu va se poursuivre. A Saint-Gildas-de-Rhuys, l'insigne qui surmonte la tête de la défunte est une réplique de la nouvelle couronne à quatre fleurons dont l'inno-

(36) Dom Pierre-Hyacinthe Morice, *Preuves...*, *op. cit.*, II, col. 456-459.

(37) A.D.I. et V., 1 F 1111. Saint-Judicaël ou Gicquel est fréquemment associé avec saint Salomon, par exemple dans les *Momuments du Procès de la canonisation de Charles de Blois*, *op. cit.*, ou dans le mémoire de 1384 sur les droits royaux du duc, évoqué ci-dessus.

(39) Dubuisson-Aubenay, *op. cit.*, II, p. 221.

(39) Dubuisson-Aubenay, *op. cit.*, I, p. 171.

(40) Marcel Planiol, *Histoire des institutions de la Bretagne, Droit public et privé*, Rennes : Ed. du Cercle de Brocéliande, 1955, III, p. 121, n. 140. - André Bossuat, « La

vation était due à Philippe VI de Valois, peut-être pour se différencier de Charles de Blois (41). Pire, l'association des anges et de la couronne fleuronnée est un thème utilisé au XIII^e siècle par le célèbre trouvère Jehan Bodel pour symboliser l'origine divine du pouvoir royal français :

« Le premier roi de France fit Dex par son commant
coroner à ses angeles dignement en chantant... ».

Ces vers de la « Chanson des Saxons » sont remarquablement illustrés par une miniature du fameux manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Un siècle plus tard, succédant au thème des anges portecouronne du Pilier Lagrange, la même iconographie est reprise par Charles V dans ses portraits de 1379 et 1380 (42). L'offense à la majesté royale française ne connaît donc pas de limite : en 1395, le sénéchal de Nantes déclare « que le duc de Bretagne estoit aussi bien roy en son pays comme estoit le roy à Paris » (43).

S'opposer au roi, c'est s'opposer en même temps à son Conseil, c'est-à-dire aux initiatives individuelles ou collectives des oncles et du frère de Charles VI dont le plus interventionniste avait été le duc d'Anjou Louis I^{er}, le propagandiste de Charles de Blois et le lieutenant du roi en Bretagne après la confiscation. Dans leurs apanages récemment constitués, leur autorité procédait du roi de France et chacun d'eux eut à cœur au début de s'en proclamer le fils ou le frère (44). Le duc de Bretagne, lui, ne tenait son pouvoir que de lui-même, par sa victoire sur Charles de Blois, et des ancêtres royaux dont il prétendait descendre. Et le mémoire de 1384 d'ajouter : « Les noblesses qu'a le duc de Bretagne ne sont pas par privilège ». Les princes des fleurs de lys ont été sensibles à cette argumentation. Pour se différencier entre eux et vis-à-vis du roi de France, la recherche de royaumes et de couronnes fleuronnées, en Italie et dans le cadre de l'Empire, va devenir un des leitmotivs de leur politique.

formule Le Roi est empereur en son royaume. Son emploi au XV^e siècle devant le Parlement de Paris», *Revue hist. de droit français et étranger*, 4^e série, 39^e année, 1961, p. 371-381.

(41) Alain Erlande-Brandenburg, *Le Roi est mort...*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1975, p. 122. Nous exprimons notre gratitude à l'auteur pour les suggestions qu'il nous a aimablement faites.

(42) La miniature de « La Chanson des Saxons » est dans le ms. 3142, f^o 229, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; sur Jehan Bodel, voir la thèse de Charles Foulon, *L'œuvre de Jehan Bodel*, Paris : P.U.F., 1958, 811 p. — Claire-Richter Sherman, *The portraits of Charles V of France (1338-1380)*, New-York : New-York Univ. Press, 1969, p. 39-40, pl. 25-27.

(43) Marcel Planiol, *op. cit.*, III, p. 106-107, n. 102.

(44) Aimé Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans...*, Paris, 1844, I, p. 51, n. 2 (le duc de Touraine en 1389) ; II, p. 17 (le duc de Berry en 1397).

Le dernier défi du tombeau de Saint-Gildas-de-Rhuys vise la haute-aristocratie bretonne, puissance utile mais menaçante pour Jean IV. Elle vient de jouer un rôle d'arbitre entre les Penthièvre et le duc. Fortes d'un prestige ainsi accru, certaines « grandes familles » comme les Laval, les Rieux et les Rohan, peuvent prétendre, en raison de leur parenté avec le vainqueur d'Auray, à sa succession. Au XV^e siècle, les seigneurs de Josselin iront même jusqu'à se proclamer les descendants d'un monarque légendaire, Conan Mériadec (45). La couronne fleuronée de Saint-Gildas-de-Rhuys est destinée à affirmer une nouvelle conception de l'autorité ducale, une suzeraineté qui n'est plus fondée sur la richesse domaniale qui ne s'est pas accrue pendant le règne de Jean IV (46). Comme le roi de France, le duc de Bretagne parle désormais le langage de l'absolutisme. Là où les tombeaux des arbitres ne montraient que le culte de la famille, ce sont des droits souverains que l'œuvre de Saint-Gildas-de-Rhuys veut exalter.

*
**

Le tombeau de Jeanne de Bretagne apparaît comme un document historique de premier ordre dont l'interprétation éclaire une époque particulièrement troublée de l'histoire intérieure du duché breton.

Le principe de la succession par les femmes, contesté par les Montfort en 1341, inspire curieusement leur conduite politique en 1388. Le souci du pragmatisme, peut-être conjugué avec l'influence des coutumes successorales anglaises (47), a été l'élément déterminant. Le mépris pour les droits légitimes du camp adverse n'empêche pas les Montfort de se prévaloir d'une idéologie politique inspirée par Charles de Blois. Mais à Saint-Gildas-de-Rhuys la souveraineté nouvelle qui apparaît, fondée sur le culte du passé monarchique du duché, a ses finalités contraires à celles du vaincu d'Auray. La couronne fleuronée, son symbole le plus évident, remplace le cercle ducal à la faveur de la Guerre de succession, entre 1341 et 1365. Une telle substitution ne saurait donc être une initiative du duc François II, comme le soutient M. Pocquet-du-Haut-Jussé (48). L'insigne monarchique est porté par

(45) Antonin Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, 2 vol., Paris: Hachette, I, p. 12-14 et 256.

(46) Yves Renaudin, *Les domaines des ducs de Bretagne. Leur administration du XIII^e au XV^e siècle*, Thèse d'Ecole des Chartes, dactyl., Paris, 1957, f° 161.

(47) Bernard Guénée, *L'Occident aux XIII^e et XV^e siècles. Les Etats*, Paris: P.U.F., 1971, p. 135.

(48) Barthélémy-André Pocquet-du-Haut-Jussé, « Couronne fermée et cercle ducal en Bretagne », *Bull. philologique et historique*, 1951-1952, p. 103-112. — id., « Le fief breton », dans: Ferdinand Lot et Robert Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen-Age*, Paris: P.U.F., 1957, I, p. 278.

Charles de Blois et Jean IV puis par tous les successeurs de ce dernier à partir de leur avènement (49). Le cercle de tête (50) devient l'attribut du fils aîné du duc et de ses frères cadets : Pierre de Bretagne le porte sur son tombeau (pl. V), exécuté en 1443, sept ans avant son accession au pouvoir ; une fois duc, il prend la couronne fleuronnée. Une aussi précoce et aussi nette différenciation entre les deux insignes revêt un grand intérêt méthodologique car elle remet en cause la date ou l'identification de quelques représentations de personnages, qu'ils soient bretons ou non (51).

Le parallélisme est frappant avec la méthode et les moyens de propagande utilisés par les monarques français et anglais au cours de leur longue lutte dynastique et de leurs démêlés successoraux intérieurs. En Angleterre, dans le Dyphtique Wilton, Richard II choisit pour le présenter à la Vierge un roi anglo-saxon, mort en 870, Saint Edmond, et Edouard le Confesseur, décédé en 1066. Un peu plus tard, écrit M. Pradel (52), « les Lancastre n'ont pas dédaigné d'exploiter à des fins dynastiques le principe d'un jubé orné d'effigies royales » : à Cantorbéry, où l'œuvre est datée entre 1390 et 1430 et laisse apercevoir les rois Ethelbert et Edouard le Confesseur mais aussi à York, à Londres, à Wells et à Durham. En France, les initiatives du roi et de ses conseillers sont peut-être plus diversifiées. Les traités historico-politiques élaborés à Paris donnent à Charles V des ancêtres aussi illustres que David, Salomon, Joas et Charlemagne « qui a jadis gouverné le royaume de France » (53). Dans la sculpture monumentale, la Vis du Louvre et le Pilier d'Amiens trahissent l'omniprésence d'une

(49) B.-A. Pocquet-du-Haut-Jussé, *art. cit.*, p. 108, a signalé trois exceptions d'après Bigot, *op. cit.*, pl. XXV, n° 4 (texte : p. 175), et pl. XXVIII, n° 1 et 2 (texte : p. 238-239), qui se rapporteraient aux règnes des ducs Jean IV et Jean V. Le premier exemple est assez ambigu. Dans les deux autres cas, il s'agit moins d'un cercle de tête que d'une couronne de feuillages.

(50) Ces considérations visent notamment la statue attribuée à Jean V au portail de la chapelle Saint-Yves de Paris : le cercle porté par le comte de Montfort indique que l'œuvre a été exécutée du vivant de son père, avant 1399. L'écu d'hermines plain, figuré auprès de la statue sur le dessin de Gaignières, n'a été gravé et peint qu'en 1413, selon la mention d'un compte publié par René Couffon, « La Confrérie de Saint-Yves à Paris et sa chapelle », *Mém. de la Soc. d'émul. des Côtes-du-Nord*, LXIV, 1932, p. 25, ill.

(51) Françoise Baron, « La gisante en pierre de Tournai de la cathédrale de Saint-Denis », *BM*, 1970, p. 211-218. Cette étude est critiquée par Alain Erlande-Brandenburg, « La tête du gisant de Jeanne de Toulouse », *La Revue du Louvre et des Musées de France*, 1971, n° 4-5, p. 243.

(52) Jean Charbonneaux et Pierre Pradel, *Les formes de l'art. Architecture et sculpture des origines à nos jours*, Paris : F. Nathan, 1974, III, p. 272.

(53) Ernest Lavisse, « Etude sur le pouvoir royal au temps de Charles V », *Revue historique*, XXVI, oct.-déc. 1884, p. 276. — Bernard Guénee, *op. cit.*, p. 128.

pensée politique dominatrice qui retient l'art à son service (54). C'est enfin la sculpture funéraire qui montre un redoublement et une accumulation des signes royaux qui s'étend au-delà des gisants des prédécesseurs de Charles V jusqu'au tombeau du cardinal Lagrange.

Au moment où il essaie d'asseoir une souveraineté qui lui est contestée Outre-Manche, le souverain parisien voit se développer à ses côtés et dans ce qu'il considère comme son royaume un autre pouvoir monarchique, de droit divin, nécessairement concurrent et dangereux. En présidant à la construction de l'État montfortiste, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, l'idéologie nouvelle bouleverse la conception traditionnelle de la hiérarchie féodale française, déjà ébranlée par les initiatives d'un Gaston Fébus (55). A l'heure où les différents apagnes constitués par Jean Le Bon se développent, la captation montfortiste a surtout valeur de précédent et semble avoir fait école jusque chez certains princes des fleurs de lys. Au XV^e siècle, Philippe Le Bon saura, lui aussi, se découvrir des ancêtres illustres, d'Hercule et Jason à Gondebaud et aux Carolingiens (56). En outre, la nouvelle souveraineté bretonne s'oppose nécessairement aux efforts de Charles V et de Charles VI pour restaurer leur autorité politique dans tout le royaume et affirmer la primauté du pouvoir parisien. Par la confiscation du duché, Charles V a-t-il voulu arrêter le processus de l'évolution politique de la Bretagne? La maladresse commise, il faut attendre la réduction du danger anglais et l'avènement de Louis XI pour voir un roi de France s'intéresser de nouveau à la couronne royale bretonne et l'estimer nuisible à ses intérêts.

Jean-Yves COPY.

(54) Pierre Pradel, « Art et politique sous Charles V », *La Revue des Arts*, juin 1951, p. 89-93.

(55) Pierre Tucoo-Chala, *La vicomté du Béarn et le problème de sa souveraineté des origines à 1620...*, Bordeaux: Impr. Bière, 1961, p. 79-105.

(56) Yves Lacaze, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle: la Bourgogne de Philippe Le Bon », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, CXXIX, 1971, p. 309, 353 et 361.

Annexe I

Inventaire sommaire des figurations de personnages portant la couronne fleuronée bretonne (XIV^e-XV^e siècles).

Charles de Blois :

- Bibl. Nat., Cabinet des Médailles, Monnaies féodales : n° 689 et 689 (1).
- Guingamp (chœur de l'église Notre-Dame) : tombeau de Roland de Coët-gourheden : paroi du fond et mur oriental de la labbe.

Jean IV :

- Missel des Carmes de Nantes. Reproduction des miniatures dans : *Illustrations of one hundred manuscripts in the library of Henry Yates Thompson*, London : Chiswick Press, 1907, I, pl. XXXI, n° 34, f° 15 v°.
- Eglise paroissiale de Saint-Julien-de-Vouvantes : vitrail.

Jean V :

- Sceaux de 1408 et 1417 représentant le duc en majesté, publiés par Dom Gui-Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne...* Paris : chez Nicolas Simart, 1707, II, pl. CLXXXIV et CLXXXVII.
- Missel des Carmes de Nantes, *op. cit.*, I, pl. XXXII, n° 34, f° 20 v°.

François 1^{er} et Isabelle Stuart :

- Eglise des Cordeliers de Nantes : figuration du duc et de la duchesse dans un des vitraux de la chapelle Notre-Dame des Anges, d'après un dessin du P. Bernard de Montfaucon, *op. cit.*, III, p. 264 et pl. LI.
- Bibl. Nat., ms. lat. 1369, f° 38 (le duc) et f° 56 (la duchesse).
- Bibl. Nat. ms. fr. 958, f° 1 : Isabelle Stuart et ses deux filles, Marguerite et Marie de Bretagne, en 1464.
- Bibl. Nat., ms. fr. 8266, f° 363 : cérémonie du couronnement du duc François 1^{er} dans la cathédrale de Rennes.
- Missel des Carmes de Nantes, *op. cit.*, I, n° 34, f° 131 v°.

Pierre II :

- Bibl. Nat., ms. lat. 1159, f° 27 v°.
- Sceau de 1454. Voir : Dom Morice, *Preuves...*, II, pl. XIII, n° CCXXI.

Arthur III :

- Bibl. Nat., ms. fr. 8266 : cérémonie du couronnement du duc dans la cathédrale de Rennes.

François II :

- Eglise des Cordeliers de Nantes : figuration du duc et de la duchesse Marguerite de Bretagne, morte en 1469, dans un des vitraux, d'après un dessin du P. Bernard de Montfaucon, *op. cit.*, III, p. 352, pl. LXVI.
- Eglise des Carmes de Nantes : gisant du duc et de la duchesse Marguerite de Foix.

Saint Judaël :

- Statue située dans le croisillon nord de l'ancienne église abbatiale de Paimpont et qui paraît dater de la première moitié du XV^e siècle.

Personnages non identifiés :

- Contrefort de l'aile sud de l'église du Folgoët : statue d'un personnage couronné, en costume militaire de la première moitié du XV^e siècle, revêtu d'un manteau fleurdelysé.

- Extérieur de l'église paroissiale du Quillio: statue d'un homme d'armes couronné.
- Missel des Carmes de Nantes, f° 229 v°: sont agenouillés devant l'image de Notre-Dame et sur le même plan, un empereur, un roi de France et un duc de Bretagne portant le même genre de couronne fleuronnée.

Annexe II

Inventaire sommaire des figurations de personnages bretons portant le cercle de tête, de 1350 à 1500.

Marguerite de Clisson:

- Fr. Antoine de Sérent, *op. cit.*, pl. h.t., d'après «Le Recueil d'Arras».

Pierre de Bretagne (futur Jean V)

- Statue du portail de la chapelle Saint-Yves de Paris: dessins de Gaignières et de Millin.

Pierre de Bretagne (futur Pierre II):

- Eglise Notre-Dame de Nantes: gisant exécuté en 1443 (dessin de Roger de Gaignières).
- Eglise Notre-Dame de Nantes: vitrail reproduit par le P. Bernard de Montfaucon, *op. cit.*, III, p. 264, et pl. LI.

Personnages non identifiés:

- Chapelle Saint-Fiacre du Faouët: priant en bois.
- Manuscrit de Gilles Le Bouvier, héraut d'armes pendant le règne de Charles VII. Voir le P. Bernard de Montfaucon, *op. cit.*, III, p. 278-279 et pl. LIX.

Annexe III

Inventaire sommaire des représentations de la couronne fleuronnée bretonne dans le décor monumental (XIV^e-XV^e siècles).

Règne de Jean V:

- Clef de voûte du porche des apôtres du Folgoët: la couronne timbre l'écu de Bretagne.

Règne de François II:

- Cathédrale de Quimper: extérieur du croisillon nord; clef de voûte de la croisée.
- Locronan (église paroissiale): maîtresse-vitre; console à droite du maître-autel; chapelle du tombeau de Saint-Ronan: console.
- Chapelle Notre-Dame de la Cour en Lantic: maîtresse-vitre.
- Chapelle Saint-Antoine de Padoue, aujourd'hui dédiée à l'Immaculée Conception, à Nantes: panneau sculpté.
- Château de Nantes: Tour du fer à cheval (trois clés de voûte).
- Musée départemental de Quimper: petit écu aux armes de Bretagne, en kersanton, timbré d'une couronne fleuronnée et entouré d'une cordelière.

Règne d'Anne de Bretagne (1488-1514):

- Intérieur de l'église Saint-Sulpice de Fougères: décor d'un autel latéral.
- Intérieur de l'église Saint-Armel de Ploërmel: mur du chevet (4 couronnes fleuronées timbrant des écus aux armes de Bretagne).
- Extérieur de la chapelle Saint-Yves de Rennes.
- Paroi du tombeau du duc Arthur III, exécuté à l'extrême-fin du xv^e siècle et installé dans l'église du couvent des Chartreux de Nantes: dessin de Gaignières.
- Tour de la Motte-Tanguy à Brest: pierre en kersanton portant l'écu de Bretagne timbré d'une couronne fleuronée et entouré d'une cordelière. Voir: P. Levot, «La bastide de Quilbignon ou Tour de la Motte-Tanguy», *Bull. de la Soc. académique de Brest*, 1862-1863, III, p. 247-253, ill.

Datation incertaine:

- Abbaye de Saint-Mathieu, en Plougonvelin: panneau en kersanton. L'écu de Bretagne est encadré par deux lions dressés et enchaînés et timbré de la couronne fleuronée et d'un heaume dont le cimier a été détruit.